

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

1. Identification du produit et de la compagnie

1.1 Nom du produit: egger flex/AB 40 shore

1.2 Emploi de la substance / de la préparation

Matériau de démoulage

1.3 Constructeur / fournisseur

Compagnie: egger Otoplastik+Labortechnik GmbH
Aybühlweg 59
87439 Kempten/Germany

Téléphone: 0831 58113-60

Télécopie: 0831 58113-14

Internet: www.egger-labor.com

E-mail: sales@egger-labor.de

Urgence: Giftnotruf München (Toxikologische Abteilung der II. Med. Klinik)

Téléphone: 089 19240

2. Identification des dangers

2.1 Indication de danger

Néant.

2.2 Indications de danger particulières pour l'être humain et l'environnement

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la «Directive générale de classification pour les préparations de la CE» dans sa dernière version en vigueur.

2.3 Indications annexes

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3. Composition / information au sujet des ingrédients

3.1 Identification chimique (préparation)

Description:

Silicone bi-composant vulcanisant à température ambiante.

3.2 Ingrédients dangereux

Désignation: ---

N° CAS: ---

N° CEE: ---

N° index: ---

Concentration: ---

Symboles de danger: ---

Phrases de risque: ---

3.3 Indications annexes

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.1.

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

4. Premiers secours

4.1 Général

Aucune mesure particulière n'est requise.

4.2 Après inhalation

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

4.3 Après contact avec la peau

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

4.4 Après contact avec les yeux

Rincer les yeux sous l'eau courante pendant plusieurs minutes en écartant bien les paupières.

4.5 Après ingestion

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.6 Protection du secouriste

4.7 Indications pour le médecin

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Produits d'extinction d'incendie non appropriés (pour des raisons de sécurité)

5.3 Risques particuliers propres au produit, à sa préparation, à ses résidus de combustion ou à la formation de gaz

5.4 Equipements spéciaux de protection pour la lutte contre l'incendie

Aucune mesure particulière n'est requise.

5.5 Indications annexes

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle du produit

6.1 Précautions individuelles

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Mesures pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes de nettoyage / récupération

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Indications annexes

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

7. Manipulation et stockage

7.1 Conseils de sécurité pour la manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Recommandations contre les incendies et les explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.3 Indications annexes

7.4 Indications pour entrepôts et récipients

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.5 Indications de stockage

Pas nécessaire.

7.6 Classification de stockage

7.7 Utilisation prévue

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeur limite d'exposition sur les lieux de travail et/ou valeurs limites biologiques

8.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle (*Arbeitsplatzgrenzwerte, AGW*) Allemagne

Le produit ne contient pas de quantités importantes de substances présentant des valeurs limites à surveiller par rapport au poste de travail.

8.2 Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle de l'Union Européenne

Le produit ne contient pas de quantités importantes de substances présentant des valeurs limites à surveiller par rapport au poste de travail.

8.3 Contrôle de l'exposition

8.4 Indications annexes

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Aucune autre indication, voir point 7.

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.4 Equipement de protection individuelle

8.4.1 Protection respiratoire

Pas nécessaire.

8.4.2 Protection des mains

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

A cause du manque de test, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

Matériau des gants: le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit alors être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants: le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

8.4.3 Protection des yeux

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

8.4.4 Protection individuelle

8.5 Indications concernant l'hygiène au travail

Respecter les mesures de précaution usuelles pour la manipulation des produits chimiques.

8.6 Mesures de protection de l'environnement

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect extérieur

Forme: Visqueuse
Couleur: Différente, suivant la coloration
Odeur: Caractéristique

9.2 Données pour la sécurité

Méthode

| | |
|-------------------------------|--|
| Valeur de pH: | --- |
| Changement d'état: | --- |
| Point d'ébullition: | 301 °C |
| Température de décomposition: | --- |
| Point d'éclair: | 111 °C |
| Température d'ignition: | 350 °C |
| Limite d'explosivité: | --- |
| Pression de vapeur à 20 °C: | 5 hPa |
| Viscosité dynamique à 23 °C: | 45 - 50 Pas |
| Densité à 20 °C: | 1,0 - 1,1 g/cm ³ |
| Point de fusion: | Non déterminé. |
| Auto-inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif. |

9.3 Indications annexes

| | |
|---|---|
| Décomposition thermique: | Pas de décomposition en cas d'usage conforme. |
| Solubilité dans l'eau: | Pas ou peu miscible. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau log POW: | --- |
| Epreuve de séparation du solvant: | --- |
| Teneur en solvants: | --- |

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

10. Stabilité et réactivité

10.1 Conditions à éviter

Voir point 9.3 «Décomposition thermique»

10.2 Matières à éviter

10.3 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

10.4 Indications annexes

Réactions dangereuses:

Aucune réaction dangereuse connue.

11. Informations toxicologiques

11.1 Indications générales

11.2 Essais toxicologiques

| | |
|---|---|
| Effet primaire d'irritation de la peau: | Pas d'effet d'irritation. |
| Effet primaire d'irritation des yeux: | Pas d'effet d'irritation. |
| Sensibilisation: | Aucun effet de sensibilisation connu. |
| Indications toxicologiques complémentaires: | Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. |

11.3 Expériences issues de la pratique

11.4 Informations au sujet des ingrédients

12. Informations écologiques

12.1 Effets écotoxiques

12.2 Mobilité

12.3. Persistance et dégradabilité

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

12.5 Résultat de l'évaluation des propriétés PBT

12.6 Autres effets nocifs

12.7 Indications écologiques

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'évacuation

13.1 Substance/préparation

13.2 Recommandation

Elimination conformément aux réglementations locales.

13.3 Clé déchets conformément au Décret sur le catalogue européen des déchets (*Abfallverzeichnis-Verordnung, AVV*)

13.4 Emballage non nettoyé

Recommandation:

Évacuation conformément aux prescriptions légales.

13.5 Emballage nettoyé

14. Prescriptions de transport

14.1 Transport terrestre (ADR/RID/GGVS/GGVE)

Classe ADR/RID-GGVS/E ---

Code de cl.: ---

Etiquette de danger: ---

N° de la substance: ---

Désignation de la marchandise: ---

Symboles d'expédition: ---

Panneau d'avis, N° de danger: ---

Remarques: ---

Quantités limites: ---

QL terre: ---

14.2 Transport maritime domestique (ADN/ADNR)

Classe ADN/ADNR ---

Chiffre/lettre: ---

Catégorie: ---

Remarques: ---

14.3 Transport maritime (IMDG/GGV See)

Classe IMDG/GGV See: ---

Etiquette: --- N° UN: ---

PG: ---

EmS: ---

Polluant marin: non

Nom d'expédition correct: ---

Nom technique: ---

Quantités limites: ---

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

QL mer: ---

14.4 Transport aérien (ICAO/IATA)

Classe ICAO/IATA: ---

N° UN/ID: ---

PG: ---

Nom d'expédition correct: ---

Nom technique: ---

Remarques: ---

Courrier par avoir: ---

15. Informations réglementaires

15.1 Evaluation de la sécurité chimique

15.2 Marquage selon les directives européennes

Respecter les mesures de précaution usuelles pour la manipulation des produits chimiques. Selon les directives européennes/la Réglementation allemande sur les produits dangereux (*GefStoffV*), le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

15.3 Réglementations nationales

15.3.1 Indications au sujet des restrictions de travail

15.3.2 Classification selon VbF

15.3.3 Classement de pollution des eaux

WGK 1 (classification du fabricant): substance légèrement dangereuse pour l'eau.

15.4 Indications annexes

Classification selon le Règlement allemand relative à la sécurité dans l'entreprise (*Betriebssicherheitsverordnung, BetrSichV*): ---

16. Autres informations

16.1 Libellé des phrases de risque au paragraphe 3 :

Phrases de risque:

Symboles de danger:

16.2 Explication des abréviations:

n. a. = non applicable

n. s. = non soumis

n. d. = non disponible

n. t. = non testé

VbF = *Verordnung über brennbare Flüssigkeiten* (Réglementation allemande pour les liquides inflammables)

16.3 Sources

Nom du Produit: egger flex/AB 40 shore

REF: 20702 - 20704, 20707 - 20711,
20714 - 20717, 20719

Date Préparée: 24. juillet 2009

Date Révisée: 09 juillet 2009

Ces indications décrivent uniquement les exigences de sécurité pour le produit / les produits et sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent pas une garantie du produit décrit / des produits décrits au sens des prescriptions légales relatives à la garantie.